



Frais de résiliation facturés plus cher que l'abonnement

Par **solaima**, le **15/10/2015** à **18:58**

Bonjour,

j ai souscrit une offre à 4.99 abonnement numéricable sur internet pendant un an.
Suite à un problème de tv (que je ne recevais plus)suite aux orages. J ai donc appeler un conseiller afin de me renseigner sur les frais de résiliations: mon contrat se termine donc fin octobre, la conseillère insiste pour m'envoyer un technicien que j ai accepté. J ai quand même résilié mon abonnement courant septembre
Sur la dernière facture il me prélève 102.62E dont 60E de frais de déplacement et en + l'abonnement à 19.99/mois au prix normal au prorata.
Je voudrai savoir s ils ont le droit de prélever un montant autre que le prix de l'abonnement du départ qui était de 4.99E? et que puis je faire pour le déplacement du technicien que la personne de numéricable m a envoyé?

Cordialement.